

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La SNCF, principal partenaire de l'exposition Photographique *France, Patrimoines & Territoires d'Exception*

L'Association *France, Patrimoines & Territoires d'exception* signera une convention de partenariat avec la SNCF le 17 novembre, à l'occasion du Salon des Maires. Les deux points principaux de cette convention : le soutien de SNCF à l'exposition sur les grilles du Sénat et le prolongement de cette exposition dans au moins 12 gares françaises.

Du 5 mars au 3 juillet 2022, l'Association *France, Patrimoines & Territoires d'exception* exposera sur les grilles du Jardin du Luxembourg à Paris, une série de photos remarquables, projet dont la SNCF est un des partenaires majeurs. Co-organisé avec le Sénat, cette exposition permettra aux habitants et visiteurs de voyager en France à travers 80 photos de lieux exceptionnels.

Créée il y a deux ans, l'Association *France, Patrimoines & Territoires d'exception* réunit sept réseaux de collectivités sous une bannière commune permettant de valoriser les destinations d'excellence française, parfois encore trop méconnues. (*Fédération des Parcs naturels régionaux, Les Plus Beaux Détours, Les Plus Beaux Villages, les Petites Cités de Caractère, Le Réseau des Grands Sites, des Sites et Cités remarquables et de Ville et Métiers d'Art*)

La SNCF est un partenaire incontournable de ce projet de voyage à travers la France. Aussi, le 17 novembre, Jean-Pierre Farandou, PDG de la SNCF et Martin Malvy, Président de *France, Patrimoines & Territoires d'exception*, signeront donc une convention de partenariat sur le stand de la SNCF, au Salon des Maires à Paris (de 15h15 à 15h45 Pavillon 4 - stand C26).

Au-delà du projet de l'exposition sur les grilles du Sénat, la SNCF, et sa filiale SNCF Gares & Connexions souhaitent prolonger cette idée de voyage et de redécouverte du patrimoine français en proposant une exposition de photos dans au moins 12 gares régionales, afin de couvrir l'ensemble des régions administratives. Ces expositions photos seront créées sur mesure pour chacune des gares concernées et mettront en valeur les richesses de chaque territoire. L'ensemble de ces expositions porteront une image de la France plurielle et singulière, où s'affirment à la fois la singularité et la beauté des lieux, leur caractère vivant et innovant, l'attention portée à la préservation et à la qualité du patrimoine, et la rencontre avec l'habitant.

Après un an d'une crise sanitaire qui a ébranlé l'économie touristique du pays, ce projet s'inscrit dans une démarche de soutien et de relance de l'économie touristique locale. Une invitation à sortir des sentiers battus, et une redécouverte de la France par ses habitants.

A PROPOS DE FRANCE, PATRIMOINES & TERRITOIRES D'EXCEPTION



Le tourisme lié à la découverte des patrimoines, diffus sur l'ensemble du territoire, constitue une réponse pour mieux répartir les flux, allonger les saisons touristiques et inciter à faire connaître des territoires moins connus dans un esprit de tourisme durable. C'est dans cet objectif que sept réseaux de collectivités patrimoniales ont décidé de se réunir sous une bannière commune pour renforcer les actions au niveau européen et international en matière de promotion des patrimoines naturels, culturels et paysagers et d'un tourisme durable, respectueux de ces patrimoines, qui participe à l'attractivité de la France.

Le bureau de cette association a donc été créé selon ses réseaux fondateurs :

- **Président : Martin MALVY** – Président de Sites et Cités remarquables de France :
- **Vice-Présidente et trésorière : Françoise GATEL** – Présidente des Petites Cités de Caractères de France.
- **Vice-Président : Alain DI STEFANO** – Président des Plus Beaux Villages de France
- **Vice-Président : Michael WEBER** – Président de la Fédération Nationale des Parcs naturels régionaux
- **Vice-Président : Louis VILLARET** – Président du Réseau des Grands Sites de France
- **Vice-Président : Hervé MARITON** – Président des Plus Beaux Villages de France
- **Vice-Président : Philippe HUPPE** – Président des Ville & Métiers d'Art

A PROPOS DE LA SNCF



SNCF est l'un des premiers groupes mondiaux de transport de voyageurs et de logistique de marchandises avec en son sein la gestion du réseau ferroviaire français, réalisant 35 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an (chiffre avant crise sanitaire) dont un tiers à l'international. Présent dans 120 pays, le Groupe emploie 272 000 collaborateurs, dont 210 000 en France et plus de la moitié au service de son cœur de métier ferroviaire. Le nouveau Groupe public, né au 1er janvier 2020, est piloté par la société mère SNCF, qui détient cinq sociétés : SNCF Réseau (gestion, exploitation et maintenance du réseau ferroviaire français, ingénierie ferroviaire) et sa filiale SNCF Gares & Connexions (conception, exploitation et commercialisation des gares), SNCF Voyageurs (Transilien, TER et Intercités, TGV InOUI, OUIGO, Eurostar, Thalys, Aléo, Lyria et la distribution avec OUI.sncf), Keolis (opérateur de transports publics urbains, périurbains et régionaux en France et dans le monde), Rail Logistics Europe (transport ferroviaire de marchandises) et Geodis (solutions logistiques et transport de marchandises). Aux côtés de ses clients (voyageurs, collectivités, chargeurs ainsi que des entreprises ferroviaires concernant SNCF Réseau) au cœur des territoires, le Groupe s'appuie sur ses expertises dans toutes les composantes du ferroviaire, et plus globalement dans l'ensemble des services de transport, pour répondre de manière simple, fluide et durable à tous leurs besoins de mobilité.

Pour en savoir plus, [sncf.com](https://www.sncf.com)

CONTACTS PRESSE

France, Patrimoines & Territoires d'Exception

Eloïse FAGNIER

Chargée de communication et promotion touristique

09 72 51 22 67

e.fagnier@sites-cites.fr

Contact presse SNCF

01 85 07 89 89

servicedepresse@sncf.fr